



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 47898

Texte de la question

M. Remy Auchede attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation du lycée Condorcet de Lens (Pas-de-Calais). Ce lycée, qui compte à ce jour 1 484 élèves, était en surcharge et a bénéficié de ce fait d'un désengorgement vers le nouveau lycée de Wingles. Cette mesure positive a été cependant malheureusement accompagnée de suppressions de postes : un poste de surveillant, un poste de conseiller d'éducation, une quinzaine de postes d'enseignants, sans compter les suppressions de postes de personnel de laboratoire et d'entretien. Alors que le bassin emploi-formation de Lens-Henin-Beaumont obtient les plus faibles résultats au baccalauréat de l'académie, que celle-ci est la dernière dans le classement national et que le taux de chômage du département est de plus de 16 % de la population active pour une moyenne nationale de 12 %, il conviendrait d'allouer à ce lycée des moyens en proportion avec ses besoins réels : - ouverture d'une 12^e seconde pour alléger les effectifs par classe car, si baisse d'effectifs il y a eu, les classes n'en demeurent pas moins bondées ; maintien de la terminale littéraire destinée à disparaître et création d'une section de soutien pour les élèves doublants ou en difficultés ; arrêt des suppressions de postes et création de postes de surveillants pour garantir la sécurité dans ce lycée qui compte pas moins de quatre accès sur une étendue de 10 000 mètres carrés. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin de permettre à ce lycée de disposer d'un enseignement de qualité.

Texte de la réponse

Dans un contexte budgétaire rigoureux, le budget 1997 preserve les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs prioritaires de l'éducation nationale et, grâce à une meilleure répartition, respecte les engagements qui ont été pris. Pour le second degré, le budget se traduit par une reconduction des moyens dévolus à l'enseignement, malgré la tendance globale à la diminution des effectifs, amorcée depuis la rentrée 1996. Cette tendance globale traduisant des situations en réalité très contrastées sur l'ensemble du territoire national, les moyens d'enseignement nécessaires à l'accueil d'importants effectifs supplémentaires encore prévus à la rentrée 1997 dans quelques académies ont été financés par redeploiement, des retraites d'emplois étant opérées dans d'autres académies. L'académie de Lille, quant à elle, continuant à enregistrer une baisse sensible de ses effectifs d'élèves du second degré à la prochaine rentrée et connaissant une position légèrement favorable au regard du bilan interacadémique, se voit retirer 40 emplois et 700 heures supplémentaires. En ce qui concerne plus particulièrement le lycée Condorcet de Lens, les moyens étant arrêtés globalement par l'administration centrale pour chaque académie, le recteur de l'académie de Lille est seul en mesure d'indiquer de quelle façon il a apprécié la situation de cet établissement au regard des autres lycées de son ressort et quelles conséquences il en a tiré lors des répartitions de moyens. Il convient donc de prendre directement son attache pour obtenir toutes les précisions souhaitées sur les conditions de la préparation de la prochaine rentrée scolaire au lycée Condorcet de Lens.

Données clés

Auteur : [M. Auchédé Rémy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47898

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 3 février 1997, page 457

Réponse publiée le : 17 mars 1997, page 1401